

NOTE DE PRÉSENTATION DU COMPTE ADMINISTRATIF 2019 DU CCAS.

I – BUDGET PRINCIPAL CCAS : analyse du compte administratif 2019.

Le compte administratif 2019 fait apparaître les résultats suivants :

- Un résultat de clôture de fonctionnement 2019 excédentaire : **43 430.23 €** en repli par rapport au résultat 2018 (93 372.42 €)
- Un besoin de financement total (dépenses réalisées et restes à réaliser) de la section d'investissement : **-18 476.59 €** plus élevé qu'en 2018 (-2 753.33 €)
- Excédent de fonctionnement 2019 à reporter au BP 2020 (après couverture du besoin de financement de l'investissement) : **24 953.64 €** en baisse, par rapport à l'excédent de 2017 (90 619.09 €)

I-A – Des dépenses de fonctionnement 2019 réalisées maîtrisées, inférieures aux prévisions du budget primitif 2019.

CHAPITRE BUDGETAIRE	RAPPEL BP 2019	CA 2019
11 – Charges à caractère général	61 325.00 €	51 070.72 €
12 – Charges de personnel	82 430.00 €	77 089.12 €
65 – Autres charges de gestion	38 500.00 €	27 503.72 €
66 – Charges financières	0.00 €	0.00 €
67 – Charges exceptionnelles	0.00 €	0.00 €
022 – Dépenses imprévues	2 753.33 €	0.00 €
A = Total dépenses réelles	<u>185 008.33 €</u>	<u>155 663.56 €</u>
0.23 – Virement en investissement	11 860.76 €	0.00 €
0.42 – Opération d'ordre (amortissement)	2 250.00 €	2 242.05 €
B = Total dépenses d'ordre	<u>14 110.76 €</u>	<u>2 242.05 €</u>
C = Total des dépenses de l'exercice	<u>199 119.09 €</u>	<u>157 905.61 €</u>

Éléments d'analyse :

⇒ **Des dépenses réelles de fonctionnement réalisées inférieures au prévisionnel 2019**, s'expliquant par :

***des charges à caractère général** qui ont été trop fortement évaluées, (-1 357 € à l'article 6068, pour les fournitures destinées aux interventions dans les logements, -1 681 € à l'article 60623 pour les chocolats des aînés, -2 260 € à l'article 6257 pour l'organisation du repas des aînés et -466 € de droits d'auteur pour le repas des aînés), ou qui n'ont pas donné lieu à exécution (-4 000 € à l'article 615228 pour l'entretien des bâtiments)

***des charges de personnel** réalisées inférieures à l'estimation 2019, du fait d'une surévaluation des crédits budgétaires destinés à financer l'avancement de grade de la gestionnaire du CCAS (-5 341 €)

***autres charges de gestion courante** en baisse, en raison d'une estimation trop élevée des crédits budgétaires prévus pour les aides et les secours (chèques accompagnement personnalisés : -3 150 €, aides et secours d'urgence : -6 348 €)

***absence de charges financières.**

***absence de charge exceptionnelles.**

⇒ **Des dépenses d'ordre de fonctionnement** prévues pour les amortissements, conformes au prévisionnel.

I-B – Des recettes de fonctionnement 2019 réalisées supérieures au prévisionnel 2019.

CHAPITRE BUDGETAIRE	RAPPEL BP 2019	CA 2019
013 – Atténuation de charges	300.00 €	197.00 €
70 – Produits des services	50 655.00 €	48 406.90 €
74 – Dotations - Participations	66 000.00 €	68 595.28 €
75 – Autres produits	37 200.00 €	38 594.36 €
77 – Produits exceptionnels	0.00 €	578.21 €
A = <u>Total recettes réelles</u>	<u>154 155.00 €</u>	<u>156 371.75 €</u>
042 – Opérations d'ordre de transfert entre sections	0.00 €	0.00 €
B = <u>Total recettes d'ordre</u>	<u>0.00 €</u>	<u>0.00 €</u>

C = Total des recettes de l'exercice (A+B)	154 155.00 €	156 371.75 €
Reprise excédent N-1	44 964.09 €	0.00 €

Éléments d'analyse :

⇒ **Des recettes réelles de fonctionnement 2019 réalisées en légère progression par rapport aux prévisions 2019**, résultant d'une baisse des recettes attendues dans les domaines suivants :

-**atténuation de charges** en baisse, compte-tenu d'un versement de la compensation du supplément familial de traitement, moins élevé que prévu

-**produits et services** en baisse, du fait d'une évaluation 2019 trop élevée des remboursements de mise à disposition de personnel du CCAS affectés à la résidence autonomie et effectués par le budget annexe de cette dernière (48 000 € perçus en 2019 pour une prévision de 49 955 €).

-**dotations et subventions** en augmentation, en raison du solde de l'aide départementale versé pour la gestion des dossiers RSA, plus important que prévu (chapitre 74 : +2 595 €) ;

-**autres produits de gestion** : en progression, compte tenu, d'un ajustement à la hausse de la prévision 2020, des loyers encaissés en 2019, qui étaient plus élevés que la prévision faite lors du BP 2019 (+1 398 €)

-**produits exceptionnels** : encaissement non prévu de recettes exceptionnelles (don de l'école Notre Dame de Pavilly et régularisation de cautions de logements trop-versées).

⇒ **Des recettes d'ordre, inexistantes**

I-C – Des dépenses d’investissement réalisées de l’exercice 2019, atteignant un taux de réalisation de plus de 12%, hors solde d’exécution négatif reporté.

CHAPITRE BUDGETAIRE	RAPPEL BP 2019	CA 2019
20, 21 et 23 – Immobilisations incorporelles, corporelles et en cours (travaux, études, acquisitions mobilières et immobilières) –	Crédits 2019 : 13 110.76 € RAR 2018 : 794.27 € TOTAL : 13 905.03 €	Crédits 2019 : 1 324.70 €
16 – Emprunts et dettes assimilées	2 000.00 €	685.78 €
020 – Dépenses imprévues	0.00 €	0.00 €
A = Total dépenses réelles	<u>15 905.03 €</u>	<u>2 010.48 €</u>
040 – Opérations d’ordre de transfert entre sections de fonctionnement et d’investissement	0.00 €	0.00 €
B = Total dépenses d’ordre	<u>0.00 €</u>	<u>0.00 €</u>
C = Total des dépenses de l’exercice (A + B)	<u>15 905.03 €</u>	<u>2 010.48 €</u>
D = Solde d’exécution négatif reporté	22 554.83 €	0.00 €
Total des dépenses cumulées (C+D)	<u>38 459.86 €</u>	<u>2 010.48 €</u>

Eléments d’analyse :

➤ **Des dépenses réelles réalisées** atteignant un taux d’exécution de plus de 12% en 2019 :

-**dépenses d’équipement réalisées** (art 20, 21 et 23) représentant 9.53 % des prévisions 2019, en raison d’estimations budgétaires supérieures aux besoins réalisés.

Ces dépenses réalisées ont permis de financer l’acquisition d’un mobilier de bureau, d’une chaise et d’une imprimante pour le bureau de la responsable administrative du CCAS, et le remplacement d’un cumulus au 9 allée des Sœurs Franciscaines.

- **emprunts et dettes assimilées** : remboursement des cautions, suite au départ de certains locataires, inférieur au prévisionnel.

➤ **Des dépenses d’ordre inexistantes**

➤ **Des restes à réaliser 2019 (0.00 €) inexistantes** et donc inférieurs à ceux de 2018 (794.27 €), reportés en 2019

I-D – Des recettes d’investissement réalisées de l’exercice 2019, supérieures au prévisionnel 2019, hors solde d’exécution négatif reporté.

CHAPITRE BUDGETAIRE	RAPPEL BP 2019	CA 2019
10 – Dotations, fonds divers	0.00 €	872.18 €
13 – Subventions d’investissement	Crédits 2019 : 0.00 € RAR 2018 : 0.00 € <u>TOTAL</u> : 0.00 €	0.00 €
16 – Emprunts	0.00 €	0.00 €
1068 – Excédent de fonctionnement capitalisé	2 753.33 €	2 753.33 €
165 – Dépôts et cautionnements reçus	1 000.00 €	221.16 €
A = <u>Total recettes réelles</u>	<u>3 753.33 €</u>	<u>3 846.67 €</u>
021 – Virement de la section de fonctionnement (autofinancement)	11 860.76 €	0.00 €
040 – Opérations d’ordre de transfert entre sections de fonctionnement et d’investissement	2 250.00 €	2 242.05 €
B = <u>Total recettes d’ordre</u>	<u>14 110.76 €</u>	<u>2 242.05 €</u>
C = <u>Total des recettes de l’exercice (A+B)</u>	<u>17 864.09 €</u>	<u>6 088.72 €</u>

Eléments d’analyse :

⇒ **Des recettes réelles** dépassant les prévisions 2019 :

***dotations, fonds divers** : en hausse, suite à l’encaissement du produit du fonds de compensation de la TVA sur les dépenses d’investissement 2017, qui n’avait pas fait l’objet d’une prévision 2019.

*** subventions d’investissement** : pas de subventions prévues, ni encaissées.

***emprunt** : absence de recours à l’emprunt.

***excédent de fonctionnement 2018 capitalisé** : réalisé, conforme au prévisionnel (*affectation de l’excédent de fonctionnement 2018 en section d’investissement, pour couvrir*

le besoin de financement de cette section, constaté, lors de l'adoption du compte administratif 2018).

***dépôts et cautionnements** : des encaissements de cautions de logements moins élevés que prévus.

***opérations d'ordre entre de transfert entre sections** : des amortissements d'immobilisations réalisés conformes au prévisionnel 2019.

⇒ **Des restes à réaliser 2019 inexistants**, comme en 2018
